

ARRÊTÉ DE COMPOSITION DU JURY - JUIN 2026

N° DES-BTSNDRC-2026-06-039

Fixant la composition des jurys de délibération du brevet de technicien supérieur
spécialité Négociation et digitalisation de la relation client
session 2026

La directrice du service interacadémique des examens et concours,

Vu les articles D. 222-4 et suivants du code de l'éducation portant création du Service interacadémique des examens et concours des Académies de Paris, Créteil et Versailles et définissant les attributions de sa directrice ;

Vu les articles D. 643-1 et suivants du code de l'éducation relatifs au règlement général du brevet de technicien supérieur ;

Vu l'arrêté du 19 février 2018 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Négociation et digitalisation de la relation client ;

ARRÊTE :

Article 1 : Sont nommés président et membres du jury pour la délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité négociation et digitalisation de la relation client :

Président : Monsieur Rénalto ROUMEAU, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional ;

Enseignant-chercheur : Monsieur Dylan MARINHO ;

Enseignant : Madame Francelina BEATO ;

Professionnel : Monsieur Hassib FAQIR ;

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 18 juin 2026


Aurore COLLET